



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 12
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY**

Séance du lundi 23 septembre 2024 à 20h00

Présidence : Madame Nathalie Fragnière

Préavis municipal n° 03/2024 relatif à la vente des actions Romande Energie

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n° 03/2024
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

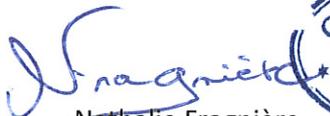
Décide :

- D'autoriser la Municipalité à vendre tout ou partie des actions Romande Energie
- De laisser à la Municipalité le choix du moment ainsi que la procédure de vente
- D'affecter le produit net de la vente des actions à un fonds de réserve à créer intitulé « Fonds de réserve pour la rénovation du patrimoine communal ».

Ainsi délibéré en séance du 23 septembre 2024.

Au nom du Conseil communal

La Présidente


Nathalie Fragnière



La Secrétaire


Carole Bugnon